



Déclaration de Politique Générale

Wavre 2019 - 2024

1. INTRODUCTION.....	3
2. FILS ROUGES	3
➤ Le développement durable	3
➤ La démocratie participative	4
➤ Une « ville intelligente » - Smart City	5
➤ Une administration efficiente au service des citoyens et des entreprises.....	6
➤ Une gestion financière saine et rigoureuse – une fiscalité basse	6
3. AXES.....	8
➤ La sécurité	8
➤ L'aménagement du territoire et l'urbanisme.....	9
➤ La mobilité.....	10
➤ L'énergie et la transition énergétique.....	11
➤ Les travaux	12
➤ La propreté.....	13
➤ L'environnement	14
➤ L'enseignement.....	15
➤ L'extrascolaire.....	17
➤ Le développement économique.....	17
✓ Le commerce	17
✓ L'économie et l'emploi	18
✓ L'agriculture	19
➤ Le sport	19
➤ La culture	20
➤ Les festivités	21
➤ Le tourisme	21
➤ Une ville intergénérationnelle.....	22
✓ La petite enfance	22
✓ La jeunesse	23
✓ Les seniors	23
➤ Action sociale et CPAS.....	24
➤ Le logement	25
➤ Les PMR (Personnes à mobilité réduite)	25
➤ L'égalité des chances	26
➤ Le vivre ensemble.....	27
➤ La santé	27
➤ La citoyenneté et le devoir de mémoire	28
➤ Une ville ouverte sur le monde	28
✓ Wavre, ville hospitalière.....	28
✓ Coopération internationale.....	29
✓ Jumelages	29
4. VOLET BUDGETAIRE	30

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, la nouvelle majorité wavrienne LB-PS issue des élections du 14 octobre 2018 a le plaisir de présenter au Conseil communal sa Déclaration de Politique générale 2019-2024, fruit d'une collaboration constructive et respectueuse des sensibilités respectives des partenaires.

Loin de constituer un catalogue de bonnes intentions, nous avons voulu que ce document visant à définir les objectifs et les priorités de la majorité pour les 6 prochaines années, détaille au contraire des mesures très concrètes. Précisons qu'il peut être sujet à modifications en fonction de circonstances et de contingences particulières provenant notamment d'autres niveaux de pouvoir (Région, Etat Fédéral ou Europe).

Véritable contrat passé entre la majorité et les Wavriens, cette Déclaration, conforme à nos valeurs de développement, de justice et de solidarité, sera, dans quelques semaines, déclinée en Plan stratégique transversal (PST), outil de gouvernance moderne que nous avons déjà testé durant la mandature précédente puisque Wavre figurait parmi les 24 communes wallonnes pilotes en la matière.

La nouvelle majorité est pleinement consciente du défi qui s'offre à elle. Notre volonté est de donner le meilleur de nous-même pour mériter la confiance que les Wavriens nous ont accordée, de mettre en œuvre, avec notre nouveau partenaire, le projet cohérent sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années et de concrétiser les chantiers que nous avons initiés.

Mais, au-delà du soutien qui nous a été apporté, nous avons aussi entendu les messages exprimés par les électeurs et notre volonté est bien de répondre à leurs attentes. Cette volonté s'est déjà manifestée via la création de nouvelles compétences scabinales dont certaines sont bien évidemment transversales : la participation, le développement durable, la transition énergétique, la transition numérique, la santé, les jumelages, l'égalité des chances.

C'est avec confiance et détermination que nous nous engageons dans la réalisation de ces projets.

1. FILS ROUGES

➤ **Le développement durable**

Loin d'être un concept théorique, cette thématique doit, d'évidence, devenir un élément incontournable de notre vision politique et nous impose un changement radical dans notre gestion au quotidien.

Il est en effet de notre devoir, en tant qu'autorité publique, d'affirmer l'engagement de notre Ville dans le développement durable, d'en intégrer les principes dans l'ensemble de nos politiques et de mobiliser et conscientiser les acteurs communaux aux côtés de la société civile afin que cette impulsion puisse contribuer à ne pas compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

En effet, l'urgence climatique et la surconsommation nous poussent à organiser et à repenser le quotidien différemment (promouvoir les circuits courts, lutter contre le gaspillage, continuer à soutenir les initiatives zéro déchet...).

Il relève ainsi de notre responsabilité de conjuguer harmonieusement responsabilité écologique, réalisme économique et justice sociale.

De fait, les enjeux du Développement durable revêtent un **caractère transversal** imposant une déclinaison dans de multiples secteurs (gouvernance, travaux, bâtiments, énergies, enseignement, environnement, aménagement du territoire, urbanisme, mobilité, logement, culture, loisirs, économie, marchés publics, vie associative, déchets, communication, ...). L'ensemble des services communaux seront donc totalement et étroitement impliqués dans notre engagement qui s'appuie par ailleurs sur une autre démarche : **la participation citoyenne**.

Dès lors, afin de réaffirmer notre engagement et de concrétiser sur le long terme cette dynamique ambitieuse, notre volonté est de :

- Signer, aux côtés de 7.755 autres collectivités locales, la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie visant à contribuer à mettre en œuvre les objectifs de l'Union européenne de réduction de 40% des émissions des gaz à effet de serre d'ici à 2030
- Mettre en œuvre un Agenda 21 local, Wavre 21 pour un 21ème siècle durable, en associant à la réflexion un maximum d'habitants et d'acteurs de terrain (associations, entreprises, commerçants, élus locaux, administrations...) par le biais d'ateliers participatifs visant, in fine, à la rédaction d'un Plan d'actions inscrit sur le long terme
- Engager un agent qui aura pour mission de piloter cette compétence transversale au sein de l'administration communale
- Inclure systématiquement des clauses environnementales, sociales et éthiques dans les marchés publics.

➤ La démocratie participative

Nos maîtres-mots : transparence – information – dialogue.

Dans un souci de cohérence par rapport à la volonté de la majorité d'inscrire Wavre dans un processus de développement d'un cadre de vie harmonieux et durable, nous avons pour ambition, dans une démarche complémentaire au fonctionnement démocratique représentatif, de renforcer le principe de la démocratie participative en assurant au citoyen sa place au cœur de la réflexion politique.

Dans le contexte latent de défiance de la population à l'égard des politiques et des institutions, notre but est en effet de développer un climat de confiance avec les Wavriens et de donner un nouveau souffle à la démocratie de proximité.

Notre Ville dispose déjà depuis plusieurs années d'un Conseil consultatif de la Personne Handicapée (CCPH), d'un Conseil communal des Enfants, d'un Conseil des Jeunes.

Une démarche de processus participatif a par ailleurs été initiée durant la mandature écoulée. Citons les ateliers citoyens dans le cadre de la réflexion sur la restructuration de notre centre urbain, la plate-forme numérique de participation citoyenne (Fluicity) ainsi que l'inscription d'un budget participatif de 50.000 euros au budget communal 2018.

Il ne peut y avoir de participation sans information. Un service de communication performant a donc été créé et les canaux de diffusion de l'information (notamment les réseaux sociaux et les outils numériques) ont été multipliés afin de toucher un maximum de citoyens.

Notre volonté est d'aller plus loin encore, dans un souci de renforcement de la démocratie au niveau local.

Pour ce faire, nous comptons :

- Assurer la retransmission en direct des séances du Conseil communal sur internet
- Organiser des rencontres citoyennes, quartier par quartier
- Consulter les citoyens sur les grands dossiers
- Créer une Commission consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)
- Créer un Conseil consultatif des Aînés, un Conseil consultatif des Affaires économiques, du Commerce et de l'Entreprise, un Conseil consultatif des Relations Nord/Sud
- Adapter nos vecteurs d'information en fonction de l'évolution de la technologie

Mais aussi :

- Constituer au sein du Conseil communal des Commissions thématiques destinées à favoriser la qualité du débat démocratique et à impliquer plus concrètement les élus dans la gestion de la Ville.

➤ Une « ville intelligente » - Smart City

La ville intelligente est d'abord une ville mieux gérée grâce aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication). Cependant, l'utilisation de ces technologies ne crée pas en soi une ville intelligente.

Une ville intelligente est celle qui se reconstruit autour des besoins de ses habitants sur le long terme. Elle se définit donc comme une ville qui lie le développement urbain au développement humain. Elle impose une stratégie globale, une véritable mission de planification en matière d'investissements à réaliser : les technologies devront être associées à des choix judicieux en matière de gouvernance.

La gestion « intelligente » touche en effet de multiples domaines comme l'éclairage, la mobilité, la sécurité, le stationnement, la gestion énergétique et domotique des bâtiments communaux mais aussi l'urbanisation, la gestion des déchets et bien d'autres domaines du quotidien afin de réduire notre empreinte énergétique et conduire vers une gouvernance durable.

Wavre est préparée à intégrer cette révolution dans son fonctionnement quotidien.

Nos objectifs, pour cette mandature, consistent à :

- Mettre en œuvre les nouvelles technologies de gestion intelligente tout en préservant le respect des libertés individuelles et en réduisant la fracture numérique
- Finaliser la mise en place d'un portail numérique afin d'augmenter l'offre de services en ligne et l'interaction avec les citoyens

- Accentuer, par le biais des nouvelles technologies (et en complément des rencontres citoyennes), le dialogue entre l'administration et les habitants

➤ **Une administration efficiente au service des citoyens et des entreprises**

Au cours de la mandature écoulée, deux consultances ont été mises en œuvre afin de procéder à la réorganisation de certains services. Notre ville a également été choisie comme commune-pilote du Plan stratégique transversal (PST), un outil de gestion qui sera imposé à toutes les communes wallonnes à partir de 2019.

De nouvelles méthodes de recrutement, de management, une augmentation du nombre d'heures de formations, une architecture rénovée de notre réseau informatique, des outils de gestion performants, un état d'esprit dynamique et « orienté service » se mettent en place.

En mars 2018, notre administration a remporté le Prix de l'organisation publique de l'année. Cette belle récompense ne nous fait cependant pas oublier que beaucoup d'actions restent à mener : nous devons, encore et toujours, poursuivre nos efforts pour répondre aux attentes des citoyens de manière qualitative et efficiente.

Notre volonté, en termes de gestion des ressources humaines et d'amélioration continue de notre administration, est donc de :

- Mettre en œuvre un management par la qualité en veillant à l'épanouissement de chacun
- Mettre en œuvre un nouvel organigramme en adaptant les descriptions de fonctions aux besoins ainsi qu'à la charge de travail des différents postes
- Implémenter le Plan stratégique transversal en soutien de la Déclaration de politique générale
- Accroître l'efficacité des services communaux par la mise en place d'indicateurs, de tableaux de suivi des activités, etc.
- Augmenter les formations à destination de tous les métiers exercés au sein de notre administration (administratif et/ou technique)
- Maintenir les heures d'ouverture de certains services en soirée ou sur rendez-vous
- Relocaliser les services techniques afin de les doter d'un outil de travail plus adapté
- Regrouper l'ensemble des services administratifs dans l'ancienne Galerie des Carmes totalement rénovée
- Offrir aux agents communaux un cadre de travail adapté aux exigences d'un service public de qualité

➤ **Une gestion financière saine et rigoureuse – une fiscalité basse**

Notre ville est, depuis de nombreuses années, reconnue pour sa bonne santé financière et sa gestion rigoureuse des deniers publics. Chaque année, nous présentons un budget en équilibre tout en maintenant un rythme d'investissements soutenu (plus de 27 millions d'euros en 2018). Les dépenses sont totalement maîtrisées, les plus fragilisés ne sont pas oubliés (la dotation annuelle par habitant au CPAS est supérieure à la moyenne provinciale) et notre taux

d'endettement est extrêmement faible (9 euros par habitant contre 212 euros pour les communes comparables à Wavre).

La fiscalité de notre ville se situe parmi les plus basses de Wallonie voire de Belgique. Les taux des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier sont largement inférieurs à ceux pratiqués ailleurs.

Mise en place fin 2016, notre **Régie communale autonome de Wavre (RCA)** a pour vocation première de construire, aménager et entretenir les infrastructures publiques d'envergure. Son premier grand chantier est le Hall culturel polyvalent La Sucrerie. Viendront ensuite la construction de la piscine, la réfection du Stade Justin Peeters ou encore la rénovation des équipements sportifs.

Cette entité distincte a pour but d'optimiser la gestion financière de ces investissements et permet d'offrir un cadre professionnel adapté aux métiers spécifiques auxquelles elle aura recours (régisseur de théâtre, maître-nageur, etc.).

Son conseil d'administration est une émanation du Conseil communal ; chaque parti politique y est donc représenté. Son activité est contrôlée par les services de la tutelle de la Région wallonne. Son financement est assuré entre autres par des subventions communales.

Notre bonne santé financière ne doit cependant pas occulter les enjeux de la prochaine mandature : le financement de la piscine, la mise en œuvre du plan communal de mobilité, la transition numérique et énergétique, l'embellissement et la redynamisation urbaine, les investissements essentiels pour l'amélioration du cadre de vie sur l'ensemble de notre territoire, notamment en matière de voiries, la prise en charge du financement des pensions statutaires, la dépollution du site de Basse-Wavre, le risque de perte des dividendes « électricité » suite à la fusion des gestionnaires de réseaux de distribution souhaitée par le gouvernement wallon, le financement de la zone de secours, etc.

Nos objectifs pour cette mandature sont donc les suivants :

- Assurer une gestion transparente et rigoureuse des deniers publics
- Malgré une augmentation prévisible de la fiscalité, conserver les impôts communaux parmi les plus bas de Wallonie
- Optimiser les outils de gestion financière
- Refuser les dépenses somptuaires et les frais de représentation
- Chasser les gaspillages
- Poursuivre et mettre en œuvre l'analyse en matière d'investissements « intelligents » via le plan SWI (Smart Wavre Invest)
- Ne pas mettre en œuvre une fiscalité antiéconomique (refus des taxes sur les bureaux, la force motrice, les ordinateurs, les enseignes, ...)
- Adapter et accentuer le programme d'investissement pour l'amélioration des performances énergétiques de l'ensemble des bâtiments communaux
- Mener une politique active de recherche et d'obtention de subsides
- Revoir et actualiser toutes les conventions liant la Ville avec des tiers
- Mettre en place un contrat de gestion avec les principales asbl subventionnées par la Ville
- Ne recourir à l'emprunt que dans le cadre d'investissements immobiliers extraordinaires

2. AXES

➤ La sécurité

La sécurité, première des libertés, est un droit auquel aspire chacun d'entre nous. Veiller à la sécurité des personnes et des biens ainsi qu'à la sécurité routière constitue une de nos missions fondamentales en tant qu'autorité publique.

Notre volonté est donc de poursuivre les efforts consentis jusqu'à présent en faveur de notre **Zone de Police** afin de lui permettre de mener ses missions de service à la population de manière optimale.

Nous avons dès lors comme objectifs de :

- Recruter régulièrement des policiers pour maintenir les effectifs
- Renforcer la police de proximité
- Poursuivre les investissements en équipement (sécurité, informatique, véhicules...)
- Renforcer le réseau de caméras de surveillance
- Développer le réseau de caméras ANPR (avec le soutien de la Province du Brabant wallon)
- Renforcer l'utilisation de radars
- Renforcer les patrouilles
- Sécuriser les passages pour piétons
- Constituer des partenariats locaux de prévention (PLP) dans certains quartiers
- Poursuivre les actions en matière de techno-prévention pour diminuer les vols dans les habitations (surveillances d'habitations, visites gratuites de prévention-cambriolages, ...)
- Poursuivre les actions de sensibilisation et de prévention en matière de sécurité, notamment à destination des écoles
- Mener des opérations de sensibilisation au fléau des addictions, en collaboration avec les associations de terrain
- Poursuivre les concertations dans le cadre de la CSIL (Cellule de Sécurité Intégrale Locale) en matière de prévention de la radicalisation violente
- Mettre en place la Plateforme de concertation intersectorielle locale (pendant associatif de la CSIL) et développer ses actions en matière de prévention et de formation des acteurs de première ligne
- Durcir la politique en matière de poursuite des incivilités, sources de nuisances pour les citoyens
- Développer les synergies avec les autres Zones de police.

Par ailleurs, nous continuerons, aux côtés des autres communes du Brabant wallon et de la Province, à doter la **Zone de secours** du Brabant wallon des moyens nécessaires à son fonctionnement, dans le respect des missions essentielles de protection accomplies par nos pompiers.

➤ L'aménagement du territoire et l'urbanisme

« Un bon aménagement du territoire pour une bonne urbanisation ».

Une vision globale cohérente du territoire de Wavre doit être menée au regard des perspectives de développement économique et urbanistique, de défi démographique, de mobilité, d'environnement, de durabilité, d'augmentation de la qualité de vie ...

Nous nous engageons donc à :

- Mettre en place pour l'ensemble de notre territoire le Schéma de Développement communal (S.D.C.) dont le principe a été approuvé par le Conseil communal du mois de juin 2018 et qui servira de référence dans le cadre de nos décisions futures en matière d'aménagement du territoire.
- Créer une Commission consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) afin de permettre au citoyen de prendre part à la réflexion sur la structuration urbanistique et le bon aménagement de notre territoire.
- Réaliser la première phase de Wavre 2030 partant du Hall culturel jusqu'au Boulevard de l'Europe. La construction du Hall culturel polyvalent « La Sucrierie », l'aménagement d'un nouveau parking des Mésanges, la construction de la passerelle, le réaménagement de la Place Henri Berger, la réhabilitation de la Galerie des Carmes en centre administratif, une circulation et un stationnement automobile apaisés sont autant de projets de très grande envergure qui permettront d'offrir à notre centre-ville un nouveau visage plus dynamique et plus attractif. La construction d'un nouveau pôle de commerces, logements et parkings souterrains à l'actuel emplacement du Parking des Carabiniers viendra renforcer la dynamique commerciale de Wavre.
- Concrétiser l'embellissement du centre-ville en le dotant d'une véritable identité urbaine par la création d'espaces de qualité (fontaines, terrasses, espaces verts...) NB : Ces dossiers de « Wavre in Progress » se concrétiseront bien évidemment dans le cadre d'un phasage pointu et en parfaite concertation avec les commerçants et les habitants.
- Réaménager le stationnement : créer du parking souterrain en centre-ville et des parkings de grande capacité aux abords du centre
- Embellir les entrées de ville en collaboration avec la Région (chaussée de Louvain, route provinciale...)
- Étendre le centre piétonnier
- Donner la priorité aux modes de déplacement doux
- Accorder une attention particulière aux logements inoccupés
- Inciter les propriétaires privés à réaffecter les étages vides des commerces en logements
- Mener une réflexion globale sur les nouvelles formes de logements plus en phase avec le monde actuel afin de renforcer une offre de logements plus accessibles à tous (colocation, habitat groupé pour seniors autonomes (AbbeyField)...)
- Finaliser le règlement d'urbanisme relatif aux enseignes
- Initier la seconde phase de Wavre 2030 à savoir l'accessibilité au centre-ville par le Boulevard de l'Europe via un cheminement doux, le réaménagement de la Place Bosch et du parking de l'usine électrique
- Réaliser un vade-mecum communal d'urbanisme qui reprendra les principales formalités urbanistiques à destination des citoyens, des architectes ou de toutes personnes susceptibles de déposer tout type de demande de permis.

➤ La mobilité

La mobilité constitue sans nul doute un défi majeur de cette mandature. Les besoins en la matière sont en forte croissance et sont en partie déterminés par nos modes de vie. Les questions de mobilité doivent être analysées de manière globale avec d'autres thématiques (aménagement du territoire, emploi...) au sein de l'entité, voire d'entités voisines. Dans un contexte d'urgence climatique, il importe de repenser fondamentalement nos modes de déplacement tout en gardant constamment à l'esprit la sécurité routière.

Nous nous engageons à mettre en œuvre le plan communal de mobilité et, à travers celui-ci :

1. Renforcer la communication pour aboutir à un changement de comportements alternatifs à la voiture
2. Développer les infrastructures pour les modes de déplacement doux (trottoirs, sentiers, pistes cyclables, signalisation)
3. Renforcer la sécurité routière, notamment autour des écoles et dans certains quartiers
4. Renforcer l'intermodalité, en dialogue avec l'Opérateur de Transports de Wallonie (anciennement TEC) et la SNCB

Concrètement, cela signifie entre autres :

en termes de communication et de conscientisation à la mobilité douce :

- Renforcer l'information et la conscientisation à l'utilisation des modes de déplacements doux ou alternatifs (car-sharing, navettes...)
- Diffuser des cartes des sentiers pédestres et cyclables attrayantes, assurer un meilleur balisage...
- Assurer une meilleure information des usagers (campagne de mise à jour des infrastructures, communication plus systématique sur le domaine de la mobilité afin de favoriser un changement de comportement, promouvoir la location de vélos électriques partagés, le marquage des vélos...).
- Favoriser la participation citoyenne et accroître la concertation avec différents acteurs

en termes d'infrastructures :

- Poursuivre l'intégration systématique des deux roues dans les nouveaux projets d'aménagement des voiries, en veillant à la continuité des aménagements et en supprimant les points dangereux.
- Améliorer l'accessibilité du zoning nord (mobilité douce via des pistes cyclables, navettes et transports en commun en discussion avec OTW, De Lijn, projets de la Région wallonne d'améliorer la sortie E411 et de réaliser le contournement nord...).
- Prolonger la création de SUL (sens uniques limités) pour les cyclistes en tenant compte des impératifs de sécurité
- Mettre en place une signalétique favorisant les déplacements à pied ou à vélo (par exemple avec l'indication des temps de parcours à pied)
- Accroître le nombre de parkings pour vélos et installer des range-vélos couverts et sécurisés aux endroits stratégiques (centre-ville, gare, halls de sport)
- Mettre en place des rues cyclables, à 30km/h, où les cyclistes ont la priorité absolue sur les véhicules à moteur
- Optimiser le stationnement et les déplacements par le développement d'applications spécifiques utilisant les données de déplacement générées par les objets connectés

- Créer des bornes de rechargement électrique pour vélos et véhicules
- Créer un réseau de sentiers pour les modes doux, notamment en direction de Rixensart et reliant les points-nœuds (gare et points d'arrêts, écoles...) et poursuivre la réhabilitation des sentiers pour relier les pôles attractifs
- Planifier un entretien plus régulier et plus efficace des sentiers communaux
- Rénover les voies vertes sur base du recensement et du classement effectués par l'asbl Sentier.be
- Assurer une gestion plus efficace des grands projets tant en amont qu'en aval par une analyse systématique des flux de trafic (obtention d'une base évolutive d'indicateurs)
- Poursuivre avec Infrabel la réflexion en vue de supprimer certains passages à niveau

en termes de sécurité routière, notamment autour des écoles et dans certains quartiers :

- Assurer l'éclairage systématique des passages pour piétons et prévoir de nouveaux passages pour piétons (adaptés aux PMR)
- Reconduire les opérations de sensibilisation à la sécurité routière
- Maintenir la présence de surveillants habilités aux heures d'entrée et de sortie des écoles
- Organiser des navettes et/ou favoriser des rangs scolaires pour désengorger le centre aux heures de pointe
- Rechercher avec la Région wallonne un meilleur aménagement pour le carrefour de la rue Provinciale et de la rue de l'Ermitage
- Améliorer la sécurité à la sortie de l'échangeur N25 – N243 chaussée de Huy / venelle du Grand Bon Dieu du Tour
- Réaliser le débouché de l'avenue des Sorbiers dans la chaussée de Louvain

en termes d'intermodalité :

- Concrétiser le réaménagement de la Place Henri Berger et de la gare des bus avec davantage de quais pour accentuer l'intermodalité
- Développer un système de navettes assurant la liaison entre les différents quartiers, le centre-ville et des parkings périphériques
- Développer un système de navettes gratuites le week-end reliant les parkings périphériques et le centre-ville
- Dialoguer avec l'Opérateur de Transports de Wallonie (OTW, ex-TEC) et les communes concernées en vue de mettre en place une navette de bus le long de la N4 entre Gembloux et Wavre-Nord

➤ L'énergie et la transition énergétique

Impliquée de longue date dans le domaine de l'énergie (cf l'acquisition par la Ville en 1897 d'un moulin à eau qui permet la création de l'usine électrique au départ de laquelle l'énergie était distribuée en courant continu, et la création en 1962 de notre ancienne Régie de l'Electricité), notre Ville, au même titre que les autres communes, reste un acteur incontournable pour relever les défis actuels de la transition énergétique, que ce soit par la maîtrise des consommations énergétiques ou le développement des énergies renouvelables.

Pour mémoire, la scrl Réseau d'Énergies de Wavre (REW) a été créée afin de pouvoir instaurer, au niveau local, des politiques de gestion active de réduction de nos consommations en énergie (ex : l'éclairage intelligent au Village Expo) ainsi que de nouveaux moyens de production (ex : cogénération) destinés à soutenir le réseau dans le cadre de la gestion des flux d'énergie lors de périodes de congestion qui ne manqueront pas de surgir lors de la transition énergétique. En effet, cette transition verra les besoins augmenter et ne plus correspondre à la disponibilité de l'énergie sur le marché notamment suite à la sortie du nucléaire.

Conscients des enjeux du développement durable et du réchauffement climatique, nous comptons mener une politique ambitieuse en la matière.

Nous avons ainsi pour objectifs de :

- Nous engager dans une politique locale Energie Climat (Plan POLLEC et Plan Air Climat Energie 2030 de la Région wallonne)
- Engager formellement Wavre sur la voie de la transition énergétique en signant la Convention mondiale des Maires pour le climat c'ad à nous engager, aux côtés de 7755 autres collectivités locales, à soutenir la mise en œuvre de l'objectif européen de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030
- Réaliser et mettre en œuvre un Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) décrivant les actions clés à entreprendre
- Poursuivre le diagnostic énergétique des 100 bâtiments communaux afin d'identifier les investissements productifs d'économie d'énergie, voire de production d'énergie (panneaux solaires, cogénération...)
- Réduire drastiquement la consommation énergétique des bâtiments communaux via notre projet d'investissement stratégique « Smart Buildings »
- Débuter les travaux en nous concentrant en premier lieu sur les bâtiments les plus énergivores
- Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et véhicules communaux d'ici à 2024.

➤ Les travaux

Notre volonté est

en matière de voiries :

- D'assurer la remise en état rapide des voiries ayant servi aux divers détournements, en particulier au Villagexpo
- De poursuivre les travaux de rénovation des quartiers, en particulier les voiries du quartier de Stadt, l'avenue des Mésanges, l'avenue des Bouvreuils, la rue des Combattants, la rue Elie Legrève, la rue René Jurdant, le chemin des Iris, la rue du Moulin à Vent, l'avenue Philibert Marschouw, le bas de la rue Joséphine Rauscent, la venelle aux Cyprès, la venelle aux lfs, la venelle aux Thuyas
- D'assurer les travaux d'embellissement et de fleurissement des entrées de Ville
- De poursuivre la réfection des trottoirs et d'élargir certains trottoirs du centre-ville (rue Florimond Letroye...)
- De développer la mobilité douce via la création de pistes cyclables unidirectionnelles, cyclo-piétonnes et de chemins réservés, en prenant systématiquement en compte la mobilité douce et les PMR dans les aménagements et les rénovations de voiries.

- de réaliser les derniers égouts manquants et de poursuivre l'entretien régulier du réseau existant
- de plaider auprès de la Région wallonne pour l'installation de panneaux anti-bruit le long des routes régionales ou autoroutes (N25 et E411)

en matière de bâtiments et de patrimoine :

- De construire un nouveau dépôt communal et de déménager le service des Travaux, préalable à la construction de la piscine
- De créer au sein de l'administration communale une cellule spécifique dédiée à la gestion du patrimoine bâti
- D'assurer l'inventaire énergétique des bâtiments communaux et de veiller à leur certification PEB
- De poursuivre la rénovation des bâtiments scolaires, en veillant à limiter au maximum l'empreinte climatique
- D'entreprendre les travaux de restauration de bâtiments emblématiques tels que l'Hôtel de Ville, les églises St Jean-Baptiste et Notre-Dame, le château de l'Ermitage ainsi que du Carillon
- De finaliser la restauration de la chapelle de Grimohaye
- D'entretenir régulièrement les autres lieux de cultes
- D'instaurer progressivement le principe « cradle to cradle » afin de limiter les déchets et l'impact climatique et d'anticiper, dès la conception d'un projet immobilier géré par la Ville, la fin de vie et la réutilisation des matériaux utilisés

en matière de lutte contre les inondations :

- de poursuivre les actions menées (bassins d'orages, curage de la Dyle, participation au Contrat de rivière Dyle-Gette...) ainsi que le développement du principe de récupération des eaux pluviales
- de veiller à l'entretien rigoureux des avaloirs.

➤ **La propreté**

La propreté, ce combat quotidien, constitue un élément clé de la qualité de vie d'une ville. En dépit d'investissements conséquents en la matière depuis plusieurs années, nous mesurons que ce n'est pas suffisant. Nous sommes en effet, à l'instar de bon nombre d'autres villes, confrontés à de nombreux dépôts sauvages et à de multiples actes d'incivilités. Il est indispensable que chaque citoyen prenne sa part de responsabilité. Ce n'est qu'ensemble, au travers d'un réel partenariat, que nous parviendrons à améliorer la qualité de vie à laquelle nous aspirons tous.

Notre volonté est donc, durant cette mandature, de :

- Renforcer la propreté de la Ville, en mettant en œuvre un nouveau plan de gestion des déchets (privés et publics)
- Durcir la politique en matière de poursuite des incivilités (déjections canines, mégots...)

- Poursuivre les campagnes de sensibilisation et notamment les opérations « Quartiers propres », « Semaine de la propreté », « La pollution des mers commence ici »
- Soutenir les initiatives de transition visant à limiter les déchets
- Soutenir les associations qui fournissent des efforts réels et concrets en termes de réduction des déchets et prennent en compte le critère du développement durable dans leurs activités
- Intensifier la sensibilisation des élèves au respect de la nature et de la propreté par des campagnes d'information dans les écoles
- Placer des poubelles publiques sélectives et des cendriers, et veiller à les vider régulièrement
- Poursuivre l'enfouissement des bulles à verre
- Imposer systématiquement dans les nouveaux lotissements l'installation de conteneurs enterrés pour les ordures
- Poursuivre l'externalisation de l'entretien des avaloirs tout en maintenant une équipe en interne pour répondre aux demandes ponctuelles d'intervention
- Reconduire les campagnes d'effarouchement du pigeon en centre-ville
- Poursuivre la pose de pics anti-pigeons sur les maisons de commerces du centre-ville
- Créer des toilettes publiques gratuites dans le centre de Wavre.

➤ L'environnement

Afin d'inscrire notre ville dans la voie du développement durable, nous avons l'ambition de faire de Wavre un lieu où les intérêts des générations futures seront sauvegardés, un lieu tout à la fois socialement équitable, soutenable sur le plan environnemental, économiquement performant, et géré de manière participative. Il est en effet essentiel que les habitants soient de véritables partenaires de la conservation et de la mise en valeur de notre patrimoine naturel.

Notre volonté est dès lors de :

- Nous engager dans une politique locale Energie Climat (Plan POLLEC et Plan Air Climat Energie 2030 de la Région wallonne)
- Sensibiliser les Wavriens :
 - sur le gaspillage alimentaire
 - sur la valorisation des déchets alimentaires par le compostage et des déchets fermentescibles par biométhanisation via les bulles enterrées
- Créer une maison de l'environnement permettant de conseiller les citoyens et pouvant accueillir divers ateliers : extraction de miel, vinification, grainothèque....
- Continuer les actions de nettoyage des cours d'eaux avec l'asbl Aer aqua terra
- Rénover les voies vertes sur base du recensement et du classement effectué par l'asbl Sentier.be
- Poursuivre la réhabilitation des sentiers pour relier les pôles attractifs
- Proposer un sentier didactique permettant la reconnaissance des espèces et la création de lien entre les utilisateurs
- Poursuivre la collaboration entamée avec une Ressourcerie
- Poursuivre l'organisation de descentes de la Dyle en Kayak avec sensibilisation du public
- Continuer les actions avec les écoles (biodiversité, réduction des déchets, abeilles, fruits locaux, collations équitables...)

- Susciter la création de nouveaux potagers communautaires (y compris dans les écoles)
- Renforcer le fleurissement de la Ville, en particulier à Limal et à Bierges
- Continuer l'action « On sème dans ma ville » visant la végétalisation de l'espace public
- Planter des espèces comestibles dans les espaces publics
- Accentuer la préservation des butineurs essentiels à notre vie : plantation de mellifères, journée de l'abeille, de l'arbre, hôtels à insectes, végétalisation des cimetières pour créer des corridors biologiques, Plan Maya...
- Poursuivre la lutte contre les nuisibles : rats, pigeons, chats errants, plantes invasives...
- Maintenir les actions visant la préservation des batraciens
- Poursuivre la gestion des cours d'eaux avec le Contrat de Rivière Dyle Gette
- Créer au sein de l'administration une « Eco Team » (services des travaux, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme) visant à l'intégration de l'autosuffisance dans les cahiers des charges (récupération des eaux de pluie, chauffage solaire...), à l'intégration de nichoirs à oiseaux ou à chauves-souris lors de constructions...

➤ L'enseignement

L'éducation a été et reste pour nous une priorité majeure. Faut-il rappeler que la Ville de Wavre est, depuis de nombreuses années, reconnue pour la qualité de son enseignement fondé sur le principe de base qui est de garantir l'égalité des chances dès la maternelle ?

L'école doit en effet être cet escalier social permettant à chacun, peu importe son origine socio-culturelle, de s'épanouir, de se dépasser et de créer sa place dans la société. Une école de qualité, exigeante, en est la meilleure garantie.

Dès lors, pour cette nouvelle mandature, nous nous engageons :

à maintenir l'école comme lieu de réduction des inégalités, et donc à

- Réduire les frais scolaires en développant les initiatives visant à réduire le coût de la scolarité (achats groupés, projets pilotes...). L'école doit rester accessible à toutes les familles
- Sensibiliser les établissements sur les enjeux de la gratuité scolaire
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap
- Soutenir les classes DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des Elèves Primo-Arrivants). L'apprentissage de la langue est en effet un élément prioritaire d'intégration et de socialisation pour les nouveaux habitants.
- Accorder une attention spécifique aux écoles des devoirs

à garantir l'école comme lieu d'épanouissement et de développement de l'enfant (et de l'adulte), avec et par ses compétences, et donc à

- Favoriser des politiques axées sur la valorisation des talents de l'élève
- Éviter le décrochage scolaire via la remédiation
- Encourager les pédagogies individualisées et différenciées ainsi que la détection des troubles d'apprentissage

- Intégrer la réflexion sur les intelligences multiples
- Poursuivre notre soutien à l'enseignement non obligatoire qui complète avec talent et succès notre offre pédagogique visant l'épanouissement personnel, à savoir l'IFOSUP, l'Académie de Musique, Danse et Arts de la Parole et l'Ecole des Beaux-Arts

à promouvoir nos écoles comme lieux d'échanges, et donc à

- Favoriser une mixité sociale et culturelle dans nos établissements scolaires, aboutissement d'un enseignement de qualité
- Prévoir une initiation aux langues et une ouverture aux autres cultures dès la 3ème maternelle.
- Former les enseignants aux discriminations
- Favoriser les collaborations
- Accorder une attention particulière aux pratiques pédagogiques innovantes et aux pratiques de tutorat
- Informer et accompagner les directions et les enseignants sur les aménagements raisonnables
- Aider les écoles à s'ouvrir sur la société
- Soutenir l'organisation d'activités de sensibilisation
- Encourager et soutenir les associations de parents qui sont des acteurs essentiels dans la vie associative de l'école

à aider nos enfants à affronter le monde de demain, et donc à

- Maîtriser aujourd'hui les apprentissages de base (lire, écrire, compter) pour être meilleurs demain
- Accorder une attention particulière aux nouvelles technologies et à l'éducation aux médias et poursuivre l'investissement dans du matériel informatique et numérique pour les écoles (tableaux interactifs, tablettes numériques)
- Accorder une attention particulière au cours de philosophie et de citoyenneté
- Poursuivre la sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement et à la biodiversité

à veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être, et donc à

- Garantir une alimentation scolaire saine, locale et équilibrée à un prix démocratique
- Prévoir des fontaines à eau
- Renforcer la place des Centres PMS
- Assurer la qualité de l'EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle)
- Mener un travail sur la mobilité scolaire
- Veiller à la sécurité : surveillants habilités aux abords de toutes les écoles, apprentissage du code de la route dès les maternelles, brevet cycliste en 5ème primaire, entrées des écoles sécurisées, prévention de la violence dans les écoles
- Sensibiliser au harcèlement scolaire
- Développer un environnement de qualité adapté à chaque type d'enseignement au travers d'une amélioration permanente des infrastructures
- Accompagner les projets d'agrandissement des écoles (Beaux-Arts, Tilleul, Amitié)

➤ **L'extrascolaire**

Nous veillerons à garantir une offre de qualité et diversifiée pour tous. A cet effet, nous comptons

- Poursuivre le développement d'activités extrascolaires de qualité accessibles à tous les enfants
- Accorder une attention spécifique à la mobilité extrascolaire
- Favoriser les organismes locaux (bibliothèques, académies, infrastructures des centres et clubs sportifs, écoles de devoirs)
- Encourager les synergies
- Adapter les horaires afin de répondre aux besoins de l'ensemble des familles
- Garantir une offre pour les enfants en situation de handicap

➤ **Le développement économique**

✓ **Le commerce**

Wavre, pôle commercial historique, se trouve confrontée aujourd'hui à des problématiques largement partagées par d'autres villes belges ou européennes en matière de perte de dynamisme commercial et de désertification du centre-ville. De multiples mesures ont été prises et des projets ambitieux de requalification des espaces publics visant à doper l'attractivité du centre ont été initiés.

Convaincus, comme nous le sommes depuis plusieurs années, de la nécessité de donner un nouveau souffle à notre commerce, nous avons la volonté de poursuivre et de développer le travail entamé lors de la précédente mandature.

Nous nous engageons donc à :

- Créer un Conseil consultatif des Affaires économiques, du Commerce et de l'Entreprise
- Poursuivre une collaboration constructive avec l'Association des Commerçants
- Garantir l'absence de taxes anti-économiques (ex : taxe sur les enseignes...)
- Promouvoir en permanence le commerce wavrien, entre autres au moyen d'événements de qualité et de marketing ciblé, en vue d'attirer les clients potentiels
- Utiliser les nouvelles technologies en matière de communication
- Plaider pour l'élargissement des heures d'ouverture des commerces notamment en soirée et certains dimanches
- Redynamiser l'activité du centre et y faciliter l'accès via des navettes inter-quartiers et entre le centre et les zonings
- Développer l'attractivité du centre-ville par la concrétisation des différents projets urbanistiques initiés : embellissement du centre ancien, aménagement du parking des Carabiniers, promenade...

- Veiller scrupuleusement au phasage des travaux afin de limiter au maximum les nuisances et l'impact sur le commerce
- Accompagner et soutenir les commerçants durant la période délicate des travaux
- Mettre en œuvre une politique de stationnement dynamique et innovante, tout en garantissant un prix attractif
- Densifier l'habitat en centre-ville
- Inciter les propriétaires à réhabiliter les bâtiments et à rénover les façades
- Inciter les propriétaires de cellules commerciales vides à accepter l'exploitation ou la décoration des vitrines vides
- Implanter des kiosques interactifs en centre-ville pour favoriser l'attrait des habitants et des touristes
- Développer l'installation de casiers électroniques afin de réduire le trafic en centre-ville et augmenter le confort via un nouveau type de livraison
- Poursuivre l'organisation de formations gratuites à destination des commerçants (surtout en matière de formation à l'e-commerce, désormais incontournable)
- Poursuivre le fleurissement et les illuminations de fin d'année à Wavre, Limal et Bierges
- Mettre en œuvre l'harmonisation du mobilier urbain et des enseignes commerçantes
- Encourager la promotion des producteurs locaux, des commerces de proximité et la valorisation des circuits courts
- Poursuivre la redynamisation de nos marchés

✓ **L'économie et l'emploi**

Il n'est pas de territoire attractif et dynamique sans une économie forte. C'est pourquoi nous veillons au maintien d'un contexte favorable aux entrepreneurs, pourvoyeurs d'emplois. Faut-il rappeler le caractère particulièrement attractif de nos zonings et le fait que notre zoning nord est le parc économique le plus important du Brabant wallon en termes d'emplois et d'entreprises ?

Nous sommes par ailleurs aujourd'hui à un tournant en matière sociétale et économique mais également environnementale. Nous voulons donner du sens. L'économie durable, loin d'être incompatible avec l'emploi, la rentabilité et la croissance, arrive sur le devant de la scène et c'est avec plaisir que nous verrions se développer ce type d'entreprises sur notre territoire.

Notre volonté est de poursuivre une politique ambitieuse en matière économique et dès lors, nous nous engageons à :

- Conforter Wavre comme pôle économique voire même comme technopôle
- Poursuivre le développement du parc d'activités économiques Nord en favorisant l'installation de PME et de sociétés créatrices d'emplois
- Mettre en place une pépinière d'entreprises
- Développer l'économie circulaire (« les déchets de l'un sont la matière première de l'autre »)
- Encourager l'implantation d'entreprises relevant de l'économie durable
- Favoriser la création d'espaces de coworking
- Créer un centre de formations spécifiques aux besoins des entreprises wavriennes, proposant des mises à niveau dernière génération (cours en ligne...)
- Soutenir les entreprises par l'absence de taxes anti-économiques
- Créer au sein de l'administration communale un guichet spécial vis-à-vis des potentiels investisseurs et des entreprises
- Poursuivre notre collaboration avec l'ALE (Agence locale pour l'emploi)

- Améliorer l'accessibilité du zoning nord
- Étudier la possibilité de mettre en place un système de navettes pour favoriser les échanges entre les parcs d'activités économiques et le centre-ville
- Finaliser la réhabilitation de la zone polluée par le pipeline de l'OTAN (2019)
- Favoriser les échanges entre les entreprises par des événements économiques (macas d'Or, networking ...)
- Finaliser la révision du plan communal d'aménagement (PCAR) du parc d'activités économiques Sud
- Poursuivre l'équipement des zonings (signalétique, pose de fibre optique...)

✓ **L'agriculture**

L'agriculture, secteur essentiel de notre économie, connaît depuis plusieurs années une crise importante. Le soutien à nos agriculteurs requiert dès lors toute notre attention. Par ailleurs, notre objectif, en tant que pouvoir public, est de promouvoir auprès de nos concitoyens une alimentation équilibrée et durable. Qui dit durable, dit respectueuse de l'environnement, socialement responsable et assurant la viabilité économique des producteurs.

Nous nous engageons donc à :

- Développer une collaboration et un dialogue constructifs avec nos agriculteurs locaux et leurs représentants
- Veiller à un aménagement du territoire attentif au maintien des surfaces agricoles dans le souci de conserver et d'assurer la capacité de production alimentaire pour les générations futures
- Susciter des rencontres entre agriculteurs wavriens et citoyens
- Encourager les visites de fermes par les écoles
- Soutenir les productions agricoles et alimentaires locales ainsi que leur commercialisation (circuits courts, marchés...)
- Intégrer ces produits dans les repas servis dans nos écoles, crèches, maison de repos
- Encourager le maraîchage
- Concevoir les aménagements de voiries en restant attentifs, le cas échéant, au dimensionnement nécessaire pour le passage du charroi agricole lourd

➤ **Le sport**

Dans une société en mal de repères, les valeurs de solidarité et d'excellence véhiculées par le sport ainsi que son impact sur la santé sont précieux. Vecteur de développement personnel, de dépassement de soi et de valorisation collective, le sport peut également contribuer à renforcer l'intégration sociale.

C'est pourquoi nous nous engageons à :

- Reconduire les chèques sport pour les jeunes de 6 à 17 ans
- Créer des chèques sport pour les 18-25 ans toujours aux études
- Rénover le stade Justin Peeters
- Rénover les salles sportives du village expo

- Réaménager la Plaine de jeux Justin Peeters
- Construire la piscine
- Assurer le déménagement du terrain de football du Martineau vers le nouvel Hall des Sports de Limal (terrain synthétique)
- Créer une Arena mobile
- Organiser des Assises du Sport
- Repenser le principe des Mérites sportifs
- Favoriser les échanges linguistiques dans le domaine sportif
- Cartographier les parcours pédestres, cyclistes, équestres
- Développer le E-sport

➤ La culture

Faire le pari de la culture, c'est se tourner vers l'avenir et contribuer à de nouvelles dynamiques territoriales.

Si, en tant que chef-lieu du Brabant wallon, Wavre se doit de rayonner au-delà des limites communales par le biais d'une offre culturelle ambitieuse et complémentaire à l'offre existante sur le territoire de la Province, il n'en reste pas moins vrai que la culture constitue parallèlement un vecteur essentiel d'émancipation et d'éducation, un droit pour chacun.

Notre ville regorge en effet d'associations et de projets culturels divers qui contribuent à ce rayonnement, mais aussi à l'épanouissement de chaque individu.

Nous avons dès lors pour objectifs de :

- Développer les activités du Hall culturel polyvalent « La Sucrierie » afin d'en faire à la fois un outil de rayonnement culturel de notre Ville mais également un espace de vie accessible à tous dans le respect du principe de démocratisation de la culture
- Poursuivre et initier l'organisation d'activités culturelles de qualité et accessibles à tous
- Renforcer les partenariats avec les opérateurs sociaux et d'encourager l'accès de tous les Wavriens aux institutions culturelles (notamment en matière de politique tarifaire, d'horaires...)
- Mener une politique culturelle inclusive en misant sur le rôle de la culture dans la prévention et la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale
- Maintenir le soutien aux associations culturelles locales et de favoriser les collaborations
- Renforcer la coordination des événements culturels et la promotion de ceux-ci
- Soutenir les projets d'éducation permanente
- Favoriser la mise en avant des artistes locaux et de promouvoir l'émergence de jeunes artistes
- Favoriser l'installation d'œuvres d'art dans les lieux publics, sous forme d'expositions temporaires ou d'implantations définitives
- Développer la reconnaissance du patrimoine local, d'y encourager l'accès et d'en assurer la préservation (par exemple, la restauration de la statue de la place Bosch, la promenade Maurice Carême...)
- Poursuivre la valorisation du Château de l'Ermitage et du parc Mandela comme lieux de culture (expositions, concerts, théâtre...)
- Soutenir la création

- Amplifier la collaboration avec le Cercle historique, archéologique et généalogique de Wavre (CHAW) afin de mieux mettre en valeur le patrimoine historique de la Ville
- Créer un nouvel espace muséal, moderne et interactif, en collaboration avec la Région wallonne, le milieu universitaire et le CHAW
- Veiller à l'accessibilité des institutions culturelles aux personnes en situation de handicap

D'une manière générale ; une attention particulière sera accordée aux lettres. Force est en effet de constater que la littérature est un art délaissé...

Opérateur culturel à part entière, la bibliothèque communale Maurice Carême, dont les missions dépassent largement le prêt de livres, fera l'objet d'une attention particulière qui lui permettra de trouver un nouveau souffle. Les autres bibliothèques du réseau seront bien entendu associées à cette dynamique.

Dès lors, nous nous engageons à

- Déménager la bibliothèque communale vers le site de La Sucrierie
- Poursuivre la promotion de la lecture tant chez les adultes que chez les enfants (boîtes à livres...)
- Favoriser l'organisation de rencontres littéraires
- Continuer les synergies et la diversification des activités
- Accroître l'offre de livres pour les personnes aveugles et malvoyantes
- Équiper les bibliothèques d'ouvrages sans stéréotypes de genre
- Mettre en place des dictées « récréatives »

➤ **Les festivités**

Les multiples manifestations festives organisées tout au long de l'année par la Ville, mais aussi par les associations, les comités des fêtes de Wavre, Limal et Bierges et les comités de quartiers auxquels nous apportons un appui logistique et/ou financier, contribuent largement à favoriser la convivialité.

Pour les 6 années à venir, nous comptons :

- Poursuivre les activités festives actuelles et initier de nouveaux événements afin de conforter le caractère convivial de notre ville (musique, cultures, folklore, arts de la rue, lettres, danse...)
- Encourager les fêtes de quartier (fête des voisins...)
- Créer un centre de prêt de matériel pour les associations et les comités de quartiers (chaises, tables, tonnelles...)

➤ **Le tourisme**

Pour mémoire, Wavre est la capitale du tourisme en Brabant wallon : le parc d'attractions implanté sur notre territoire attire chaque année près 1,5 million de visiteurs ; le nombre de nuitées dans nos hôtels s'est élevé à 64.042 pour l'année 2017. La mandature qui s'achève a

vu se concrétiser la réforme des Maisons du Tourisme par la création d'une Maison du Tourisme unique pour le Brabant wallon. C'est un événement majeur qui aboutira à une meilleure structuration de l'offre touristique sur notre territoire. Une étude stratégique diligentée par l'inBW devrait se concentrer sur notre ville dans les prochains mois.

Wavre, en tant que chef-lieu, prendra une part très active à ce redéploiement touristique qui est un moteur important de l'économie locale.

Conscients de cet enjeu pour notre Ville, nous avons pour objectifs de

- Créer un service du tourisme au sein de l'administration communale
- Développer les collaborations avec les partenaires locaux
- Améliorer la visibilité des lieux d'hébergement (hôtels, chambres d'hôtes)
- Soutenir les associations telles que le Syndicat d'Initiative, le Comité du Carillon, le Comité des Géants, etc.
- Mettre en place une politique touristique dynamique et cohérente à partir de l'étude stratégique à réaliser
- Mettre en valeur notre histoire par une approche innovante, ludique et pédagogique : villa romaine, Wavre 1815, Route de l'Armée Grouchy, Jeu de Jean et Alice, Carillon...
- Utiliser les nouvelles technologies pour faire découvrir les atouts de notre territoire : promenades thématiques (ex : promenade Maurice Carême), balades, réseaux cyclables, gastronomie, patrimoine architectural, identité culturelle

➤ Une ville intergénérationnelle

✓ *La petite enfance*

L'accueil de la petite enfance constitue un réel enjeu sociétal auquel nous sommes particulièrement sensibles. Notre volonté est bien entendu de faire mieux que le taux de couverture fixé par la Communauté européenne à minimum 33%. Ce taux est aujourd'hui à Wavre de 38%.

Nous nous engageons donc à :

- Augmenter le taux de couverture de la petite enfance à 50%
- Mettre en œuvre la nouvelle crèche du zoning nord de 24 places et initier son agrandissement de 24 places supplémentaires
- Démolir et reconstruire la crèche du CPAS « Les P'tits Mouchons »
- Élargir l'offre de co-accueils en restant attentifs au statut des co-accueillantes
- Organiser des permanences pour le Service d'Inscription Unique
- Créer une cellule Famille/Parentalité venant en aide aux familles en difficulté (éducative, psycho-pédagogique)
- Poursuivre la formation de baby-sitter validée par un certificat et créer un listing des jeunes ayant suivi la formation
- Créer ou soutenir une bourse d'échange ou seconde main de matériel de puériculture, en y associant tous les milieux d'accueil de Wavre, tous réseaux confondus
- Équiper l'ensemble des lieux publics de tables à langer
- Imposer une cuisine saine dans les cuisines des milieux d'accueil existant et à venir

- Inscrire dans les clauses de marchés publics de fourniture d'aliments : minimum 50% d'aliments issus du circuit court, équitable et bio et 100% d'aliments sans hormones et sans OGM

✓ **La jeunesse**

Il est essentiel de donner à nos jeunes les clés nécessaires pour en faire des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires (CRACS). Nous comptons en faire une réelle priorité. Cette jeunesse a des choses à dire et à proposer. Elle doit pouvoir s'exprimer et participer aux débats démocratiques, que ce soit par le biais d'organisations de Jeunesse, de la Maison des Jeunes ou d'autres associations existantes sur le territoire de Wavre, Limal et Bierges.

Par ailleurs, parallèlement à l'attractivité économique et commerciale, il est primordial pour Wavre de redevenir attractive pour les jeunes en répondant à leurs besoins diversifiés. Attirer des jeunes, c'est aussi de jeunes parents souhaitant s'installer dans notre Ville.

Nos objectifs en la matière sont de :

- Poursuivre le soutien logistique aux mouvements de jeunesse (transport et prêt de matériel pendant les camps, prêt de salles...) et à la Vitamine Z
- Pérenniser l'existence du Conseil des Jeunes et du Conseil communal des Enfants
- Organiser, en collaboration avec le monde associatif, institutionnel et social de Wavre, un événement totalement dédié aux jeunes (exemple une Semaine de la Jeunesse) afin de donner une vitrine à leurs diverses activités (artistiques, sociales, sportives, culturelles...)
- Reconduire le Wacolor, festival annuel de musique à destination des jeunes
- Poursuivre l'organisation d'actions spécifiquement dédiées aux jeunes : Place aux Enfants, Délibère-toi, Semaine du Numérique, skate parc mobile, opération Été solidaire...
- Renforcer l'équipe des éducateurs de rue
- Poursuivre et renforcer l'accompagnement par le Plan de Cohésion sociale des jeunes de 17 à 25 ans en rupture scolaire, sociale, familiale, via un accompagnement individuel et l'organisation d'activités fédératrices (sportives, culturelles, récréatives)
- Mettre en place, en collaboration avec les associations locales, des ateliers et des débats avec les jeunes sur des questions qui les concernent (numérique, sexualité, drogue, civisme, ...)
- Proposer des stages citoyens aux jeunes sur base volontaire (unité collective dans les secteurs d'aide, animations, culture, environnement...)
- Attirer les investissements privés dans le secteur du loisir et du divertissement (bowling, cinéma...)
- Poursuivre chaque année l'organisation de plaines de vacances à des prix accessibles au plus grand nombre
- Créer de nouvelles plaines de jeux
- favoriser des projets intergénérationnels créateurs d'échanges entre jeunes et seniors (ex : initiations aux nouvelles technologies)
- Accentuer l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) dès le plus jeune âge.

✓ **Les seniors**

Le vieillissement de la population est un constat. De plus en plus nombreux, les seniors font partie intégrante de notre société et de la vie quotidienne de notre Ville, sous de multiples aspects.

Notre rôle de pouvoir public consiste à veiller à garantir une qualité de vie à chacun d'entre eux, quel que soit son âge, sa condition physique, son dynamisme, son autonomie. Indépendance, dignité, maintien d'un lien social et épanouissement personnel, tels sont les principes qui nous guident en la matière.

Pour ce faire, nous nous engageons à :

- Relancer un Conseil consultatif des Aînés
- Favoriser les rencontres entre aînés en poursuivant l'organisation d'animations à leur intention (goûters, excursions, conférences, activités sportives, visites, thés dansants...)
- Accompagner les aînés dans l'apprentissage et l'utilisation des nouvelles technologies, entre autres dans le cadre de l'espace public numérique
- Favoriser des projets intergénérationnels créateurs d'échanges entre jeunes et seniors
- Poursuivre le service de prêt de livres à domicile
- Créer un point de contact « seniors » regroupant les informations globales relatives aux activités, aux services, aux droits les concernant
- Maintenir les aides à domicile initiées par le CPAS au bénéfice des plus âgés afin de leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur logement (livraison de repas chauds 7 j/7, transport, bricolage, jardinage...)
- Développer la Maison des Aînés, lieu de convivialité, de rencontres et d'animations ouvert à tous.

➤ **Action sociale et CPAS**

La solidarité est au cœur de nos préoccupations, comme l'atteste notamment le montant particulièrement élevé de la dotation communale annuelle au CPAS (147 euros/an/hab.) au regard de la moyenne régionale (129 euros/an/hab.).

Cette solidarité revêt de multiples aspects : aides financières (revenu d'intégration, prise en charge de soins médicaux, aides énergie...), logement, réinsertion socioprofessionnelle, guidance budgétaire, service de médiation de dettes, formations, mise au travail dans le cadre de l'article 60, vesti-boutique...

Pour les 6 années à venir, nous nous engageons à

- Maintenir et renforcer les services du CPAS en termes d'aides aux plus démunis, toujours dans le respect de chacun, et visant l'émancipation et la responsabilisation individuelle
- Poursuivre l'octroi de ristournes sociales sur les factures d'eau et de télédistribution en veillant à une information optimale de la population
- Élargir les conditions d'octroi des ristournes sur l'eau pour les familles nombreuses en comptabilisant les enfants à charge (jusque 25 ans maximum)

- Poursuivre la personnalisation de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale grâce au Projet Individualisé d'Intégration Sociale et la (re) mise à l'emploi des bénéficiaires du RIS via des contrats de travail articles 60 et 61
- Continuer les rencontres Alzheimer
- Pour suivre la réflexion sur l'utilisation du site de l'ancienne clinique du Champ Ste Anne en vue de la mise en place d'un Centre de Jour « personnes désorientées/Alzheimer », d'un Centre de référence pour personnes âgées et d'une résidence service
- Augmenter les synergies Ville/CPAS (désormais, la Présidente du CPAS a également en charge les matières scabinales relatives aux affaires sociales)

➤ **Le logement**

Le coût du logement est élevé à Wavre et en Brabant wallon et de nombreuses familles (jeunes et seniors) éprouvent des difficultés à trouver un logement à un prix accessible.

Il importe dès lors d'appréhender les défis et les différentes réalités de notre société et de nous tourner par exemple vers davantage de flexibilité et de nouveaux types de logements.

C'est pourquoi, nous avons pour objectifs de :

- Augmenter le nombre de logements publics
- Soutenir le Foyer wavrien dans ses activités de gestion de logements publics
- Inscrire des clauses sociales pour les grands projets immobiliers, en réservant un pourcentage des nouveaux logements à des logements publics ou à des intérêts collectifs (crèche...)
- Augmenter le nombre de logements d'urgence et de transit
- Renforcer la collaboration avec l'Agence immobilière sociale (AIS) et encourager les propriétaires de logements inoccupés à les louer au travers de l'AIS
- Appuyer la création de logements à des prix inférieurs à ceux du marché au travers de partenariats publics-privés
- Inciter les propriétaires privés à réaménager et réaffecter au logement les étages des commerces
- Mener une réflexion globale sur les nouvelles formes de logements plus en phase avec le monde actuel afin de renforcer une offre de logements plus accessibles à tous (colocation, habitat groupé pour seniors autonomes (AbbeyField)...)

➤ **Les PMR (Personnes à mobilité réduite)**

Nous sommes conscients de la nécessité de penser aux personnes à mobilité réduite dans l'ensemble de nos aménagements, qu'ils soient structuraux, urbanistiques, d'aménagements du territoire. Nous devons tout mettre en œuvre pour faire de Wavre une « cité inclusive ».

Les PMR ne représentent pas que les personnes handicapées. Ce sont également les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes momentanément à mobilité réduite, ... soit un pourcentage relativement élevé de la population.

Nous nous engageons à :

- Poursuivre la reconnaissance et l'écoute de la personne PMR en organisant des réunions régulières du CCPH
- Tenir compte des « usagers faibles » (personnes handicapées ou atteintes d'un déficit sensoriel, personnes âgées, etc.) dans les politiques de mobilité et consulter les associations spécialisées
- Poursuivre l'aménagement des bâtiments publics, des voiries et des trottoirs et faciliter l'accès aux transports en commun de façon à les rendre accessibles aux PMR
- Faire respecter les places de parkings pour personnes handicapées
- Veiller à la problématique des stop trottoirs
- Desservir le quai central de la gare de Wavre grâce à l'ascenseur intégré dans la passerelle reliant la rue de l'Ermitage et la place Henri Berger
- Intégrer des entreprises de travail adapté dans le cadre des marchés publics
- Poursuivre l'octroi d'une aide financière aux personnes handicapées dans les factures d'eau et de télédistribution quel que soit l'opérateur, en veillant à une information optimale des citoyens
- Intégrer, dans la mesure du possible, des enfants porteurs de handicaps, dans les écoles et les crèches de la Ville
- Mettre en place un Prix annuel du Commerce le plus accueillant pour les PMR qui pourrait servir d'incitant aux bonnes pratiques

➤ L'égalité des chances

Dans une société égalitaire et démocratique, chacun a droit au respect quels que soient son origine, son sexe, son genre, son état de santé, son âge, son orientation sexuelle...

Il est bon de rappeler que chacun, chacune d'entre nous, peut, sous l'un ou l'autre aspect, être victime d'une discrimination.

Promouvoir l'égalité des chances en tant que valeur de notre société, c'est lutter contre les préjugés qui stigmatisent et fragilisent les personnes concernées, c'est faire primer le respect et la tolérance sur les idées préconçues.

En regard de ces principes, nous nous engageons à

- Assurer la transversalité de la thématique via la création d'un plan d'actions « égalité des chances » pour lutter contre l'exclusion sociale
- Créer des synergies avec le secteur associatif et social
- Travailler sur la sensibilisation et promouvoir les journées internationales
- Collaborer avec les plannings familiaux
- Accorder une attention spécifique à la réduction des inégalités dans le sport (genre, handicap...)
- Permettre un accès égal aux activités sportives, artistiques, culturelles
- Soutenir des politiques de tarifs adaptés (article 27...)
- Proposer des permanences administratives décentralisées
- Mener un travail sur la non-discrimination et l'inclusion au sein de notre administration via la formation des agents communaux et des enseignants
- Généraliser les cours de français, langue étrangère
- Soutenir le projet de Maison des Femmes

➤ Le vivre ensemble

Les contacts humains sont prioritaires à nos yeux. Ils permettent de briser les stéréotypes, de nouer des contacts mutuellement profitables, d'échanger de multiples informations et d'aider les plus faibles, voire de prévenir les incivilités. Ils rendent des services inestimables à notre société, de nature à renforcer sa résilience.

Nous comptons donc

- Poursuivre l'organisation, via le CPAS et/ou le PCS (Plan de Cohésion sociale) d'activités diversifiées destinées à lutter contre l'isolement et à favoriser les liens interculturels et/ou intergénérationnels : jardin communautaire, ateliers de cuisine, ateliers de discussion, Resto-rencontres, Resto-Goûters, formations internet au profit des aînés encadrés par des jeunes...
- Soutenir les initiatives de transition et les initiatives à caractère social (visibilité, soutien technique, financier)
- Soutenir les initiatives philosophiques (cultes, laïcité) dans un esprit neutre et pluraliste
- Soutenir les rencontres entre associations
- Favoriser les activités intergénérationnelles et interculturelles

➤ La santé

Les soins de santé primaires doivent être pensés dès notre niveau de pouvoir. C'est pourquoi, il est important que nous puissions jouer notre rôle de première ligne, à savoir : la prévention, la promotion et la lutte contre les inégalités sociales de santé.

Dès lors, nous nous engageons à :

- Soutenir dès le plus jeune âge des mesures de prévention et d'éducation à la santé. Concrètement, encourager la pratique sportive, notamment via la mobilité douce dans les activités de la vie quotidienne et promouvoir une alimentation saine
- Organiser des journées de type « dépistage ». Ces opérations revêtent une très grande utilité en matière de santé publique et répondent parfaitement à la demande d'une population parfois plus précarisée ou plus âgée
- Soutenir les actions de sensibilisation (infections sexuellement transmissibles, tabagisme (passif), drogue, alcool...)
- Distribuer gratuitement et sur demande à tous les habitants de plus de 65 ans et/ou pour les personnes souffrant de maladies chroniques ou handicapées, la « boîte à tartine » wavrienne. Rangée dans le frigo (endroit stratégique et facile à trouver en cas d'urgence par tous les acteurs de santé), cette boîte contient l'ensemble des informations utiles en cas d'urgence (groupe sanguin, médecin traitant, maladies, allergies, médicaments, vignettes mutuelle)
- Développer le principe de formations en réanimation de base pour les habitants, mais également pour le personnel communal, les enseignants, les équipes pédagogiques, les accueillant(e)s. Familiariser ces derniers, mais aussi les clubs sportifs, à l'utilisation du Défibrillateur Externe Automatisé (DEA)

- Assurer la sensibilisation contre le harcèlement et la maltraitance dans les écoles
- Lutter contre la pollution sonore, néfaste pour la santé mentale et physique
- Soutenir les démarches citoyennes de santé, qu'elles soient physiques, mentales, intergénérationnelles, communautaires et/ou ciblées

➤ **La citoyenneté et le devoir de mémoire**

Le caractère fragile de la démocratie nous impose une vigilance continue en la matière.

Dans cet esprit, en ces temps pour le moins troublés, nous avons à cœur d'organiser et de susciter la mise en place d'un certain nombre d'initiatives sur la thématique du respect des Droits de l'Homme, essentiellement au sein de notre jeunesse wavrienne.

Dès lors, nous nous engageons à

- Intégrer le programme régional de service citoyen visant l'investissement sur base volontaire de jeunes âgés entre 18 et 25 ans au service du bien commun via des projets d'utilité collective (ex : aide aux personnes, environnement, écoles de devoirs, activités culturelles...)
- Poursuivre l'adhésion de la Ville de Wavre au réseau des « Territoires de la Mémoire » (centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté)
- Encourager l'adhésion des écoles aux différents projets liés au devoir de mémoire
- Poursuivre une étroite collaboration avec l'Association des Groupements patriotiques de Wavre (AGPW) afin de garder vivaces, notamment auprès des jeunes, les valeurs de citoyenneté et de respect des Droits de l'Homme
- Héberger les associations patriotiques dans un local spécifique
- Organiser des visites axées sur le devoir de mémoire, notamment au Fort de Breendonk et au camp d'Auschwitz.

➤ **Une ville ouverte sur le monde**

✓ **Wavre, ville hospitalière**

Notre ville compte environ 115 nationalités sur son territoire.

Pour mémoire, une motion a été adoptée à l'unanimité par le Conseil communal en novembre 2017 déclarant Wavre « Ville hospitalière » sur base des diverses actions concrètes que nous menons au quotidien.

La diversité culturelle est une chance pour tous, pour autant que, au-delà de l'affirmation de la notion d'hospitalité, elle soit accompagnée par les pouvoirs publics vers un « vivre ensemble » attentif à chacun et capable de fédérer les citoyens autour de valeurs communes respectées par tous (l'autodétermination, la liberté de croire ou de ne pas croire, la démocratie, la condition de la femme, la séparation des Eglises et de l'Etat, la primauté de la loi civile sur la loi religieuse...).

Il s'agit d'un combat de chaque instant, a fortiori à notre échelle locale riche de la proximité avec les habitants de notre ville, mais surtout un devoir moral qui nous incombe que celui d'accompagner les ressortissants étrangers en termes d'intégration.

Dès lors, nous nous engageons à :

- Assurer le suivi et l'évaluation des politiques menées dans le cadre de l'engagement pris par la Ville de Wavre d'être « Ville hospitalière »
- Créer une plateforme de l'interculturalité
- Développer des activités orientées vers le « vivre ensemble » dans le respect de chacun
- Soutenir l'organisation de parcours d'intégration, de cours d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française afin de faciliter l'intégration et l'émancipation des primo-arrivants
- Promouvoir la neutralité de l'Etat et l'impartialité de son action au sein des pouvoirs publics

✓ **Coopération internationale**

Chaque année, le budget communal prévoit un montant spécifique pour aider les associations wavriennes actives dans la coopération au développement.

Notre volonté est de :

- Poursuivre et amplifier ces partenariats
- Sensibiliser les plus jeunes à la solidarité internationale en faisant des écoles des acteurs incontournables
- Mettre en place un Conseil consultatif des Relations Nord-Sud
- Assurer la promotion du commerce équitable

✓ **Jumelages**

Le principe du jumelage que nous préconisons doit être à la base d'un véritable projet de développement économique, humanitaire mais surtout citoyen, dans la mesure où il serait intéressant de susciter par ce biais des échanges linguistiques, culturels, sportifs, scolaires, touristiques, gastronomiques...Un jumelage ne doit pas être tributaire d'un changement de majorité ; c'est pourquoi il est nécessaire que ce travail soit le fruit d'une recherche approfondie, en partenariat avec ses habitants.

Nous avons donc pour objectifs de :

- Créer un Comité de Jumelage qui, au-delà de la mise en œuvre de l'opération, tiendrait un rôle majeur pour alimenter le partenariat et entretenir les contacts
- Susciter des projets parallèles et des échanges linguistiques

3. VOLET BUDGETAIRE

Le décret du 19 juillet 2018 intégrant le programme stratégique transversal dans le code de la démocratie locale et de la décentralisation a fixé le cadre général de la Déclaration de politique en prévoyant que celle-ci comportera au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Les budgets qui seront présentés au cours de cette mandature réaffirmeront la volonté de l'exécutif communal de poursuivre la stratégie budgétaire initiée de longue date.

La trajectoire budgétaire 2019-2024 permettra de mettre en œuvre les engagements de notre majorité et s'articulera autour de 4 priorités :

- Une stratégie financière sérieuse et responsable

Le pilotage des recettes et des dépenses, conduit avec sérieux et fermeté depuis toujours, offre à notre ville une situation très privilégiée sur le plan financier : faible endettement, maîtrise des dépenses courantes, qualité du financement des politiques sociales et éducatives, capacité d'autofinancement élevée, taux d'endettement faible.

Par la mise en œuvre d'outils de gestion et de management encore plus performants, nous visons une maîtrise complète de la gestion de nos ressources qu'elles soient humaines ou financières.

Un contrôle ferme des dépenses ordinaires, une réorganisation interne des services, une polyvalence accrue, des recherches de subsides plus ciblées, des indicateurs de performance adaptés seront plus que jamais indispensables afin d'atteindre nos objectifs, dans le respect des deniers publics.

- Des budgets ambitieux qui concilient sobriété et réalisation des objectifs de la mandature

L'épargne importante réalisée au cours des trois précédentes décennies est un véritable atout. Elle a permis de préserver notre capacité d'emprunt qui sera sollicitée pour assurer le financement de notre imposant et nécessaire programme d'investissement.

Cette mandature verra la concrétisation de nombreux projets et de livraison d'équipements votés les années précédentes : financement par la RCA de la construction du Hall culturel polyvalent, création de la piscine, embellissement et revitalisation urbaine, investissements de sécurité, mise en œuvre du plan communal de mobilité...

- Une fiscalité adaptée aux enjeux de notre temps

Notre stratégie d'investissement doit répondre aux enjeux environnementaux, plus que vitaux, de notre temps.

De nouveaux crédits seront essentiels pour moderniser les équipements et services publics. C'est une condition sine qua non pour réussir le pari ambitieux de la transformation de la capitale du Brabant wallon en une ville durable, inclusive et attractive.

La réflexion engagée sur la problématique du coût de gestion des déchets conduira inévitablement à une adaptation de la fiscalité à cet égard. Des moyens seront également renforcés au service d'un espace public plus propre.

Enfin, comme toutes les communes wallonnes, notre ville sera confrontée à moyenne échéance à de nouvelles contraintes financières telles que le financement des pensions des agents, la réforme des points APE ou encore le financement de la zone de secours...

Ces efforts d'investissement ne remettront pas en cause la promesse de maintenir les impôts locaux parmi les plus bas de Wallonie.

Néanmoins, une augmentation de la fiscalité devra être envisagée à court terme afin de pouvoir offrir aux Wavriens tous les services d'une cité moderne, tournée vers l'avenir et responsable de son destin.

- Des budgets résolument tournés vers le citoyen

Wavre continuera de s'engager pour les plus précaires, les plus vulnérables, les seniors, les personnes en situation de handicap et les familles.

Des crédits budgétaires seront aussi alloués pour la création de nouveaux logements sociaux, de places de crèches et pour la maîtrise du développement territorial.

Enfin, nos prévisions financières confirmeront notre engagement d'une participation citoyenne renforcée disposant des outils et des informations utiles à ce renouveau démocratique.

Les budgets de cette mandature seront également marqués par une volonté démultipliée d'investir dans des politiques culturelles et sportives extrêmement ambitieuses et ouvertes à tous.

En un mot, notre trajectoire budgétaire traduira nos engagements en réalisations pérennes pour Wavre.